

MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

Travaux renouvellement des réseaux, EU et d'eau potable.
Rue Roger Salengro, rue de Nézenel et rue de la Mairie
Phase 1

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUELIC,
Vu le Code de la Route,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/2
Considérant, la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement, pour des raisons de sécurité,

ARRÊTONS

Article 1 :

A compter du 13 janvier 2026 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation et le stationnement sont interdits dans la rue Roger Salengro et la rue Nézenel, de l'intersection rue Roger Trémaré et rue Roger Salengro jusqu'à l'intersection de la rue Nézenel et la rue de la Pradenne.

Afin de faciliter l'accès aux riverains de la rue Nézenel (route Barrée au N°23) la rue de Nézenel s'effectuera en double sens, stationnement interdit de l'intersection de la rue Nézenel et la rue Roger Salengro jusqu'à l'intersection de la rue de Nézenel et la rue du Rivage / rue des Bons Enfants : DEVIATION

Article 2 :

L'entreprise EUROVIA est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire et des déviation.

Article 3 :

La Gendarmerie et la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

mis en ligne le 22 décembre 2025

Locmiquélic, le 19 décembre 2025

Monsieur le Maire,
Eric PATUREL.

